## Trophée Ancrage territorial

Peg mise sur le Made

'entreprise Peg (du nom de son créateur Paul Édouard Guerot en 1850) existe depuis quatre générations en Normandie. À l'origine spécialisée dans l'effilochage et le recyclage du textile normand, l'entreprise s'est peu à peu positionnée sur trois marchés principaux: la literie (couettes et oreillers), l'habillement et l'isolation pour le bâtiment. Forte de ses racines locales, Peg collabore avec des fournisseurs et partenaires régionaux tels que Soretex à Longueil, spécialisée dans le recyclage de déchets textiles neufs d'industrie, et Andritz à Elbeuf, pour la fabrication de ses machines. C'est cet enracinement normand qui lui a valu le Prix de l'Ancrage Territorial lors des Trophées Industrie Grand Ouest 2024. La cheffe d'entreprise Manon Comalada a reçu son prix à Nantes, en compagnie de son père, Alain, à Nantes le 2 octobre dernier. «Ce prix démontre qu'une industrie textile, familiale, peut se développer et prospérer durant plusieurs générations, tout en restant made in France et sans se délocaliser à l'étranger », commentent Alain et Manon Comalada qui a repris la tête de l'entreprise en 2022.



Le groupe Peg, spécialisé dans les produits de literie et dans l'isolation pour les bâtiments, basé en Seine-Maritime (Normandie), a remporté le Prix de l'Ancrage Territorial. Ce prix salue l'engagement continu de Peg en faveur du développement économique local et de la préservation des emplois dans la région.